



Réseau Centrafricain de Suivi et Evaluation

ATELIER DE RESTITUTION DES MISSIONS/FORMATIONS ET RENFORCEMENTS DES CAPACITES ORGANISATIONNELLES DU RECASE

RAPPORT DES TRAVAUX



Bangui, du 26 au 27 avril 2018

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFreA	African Evaluation Association
BPMC	Banque Populaire Maroco_Centrafricaine
ENAM	Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
ENAP	Ecole Nationale d'Administration Publique
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
NIF	Numéro d'Identification Fiscale
PTA	Plan de Travail Annuel
PIFED	Programme International de Formation en Evaluation du Développement
RECASE	Réseau Centrafricain de Suivi et Evaluation
RFE	Réseau Francophone d'Evaluation
RCA	République Centrafricaine
SDG	Objectifs de Développement Durable
S&E	Suivi et Evaluation
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquis
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VII	Virus de l'Immuno_Déficience Humaine
VOPE	Voluntary Organization for Professional Evaluation

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	2
INTRODUCTION.....	4
I. DEROULEMENT DES TRAVAUX.....	4
1) Ouverture de l'atelier.....	4
2) Mise en place du Présidium	6
3) Validation du programme.....	6
4) Sessions de Présentation	6
5) POINTS DE CONVERGENCE DES PARTICIPANTS.....	15
1) Importance de suivi et évaluation	15
2) Evalueurs émergents.....	15
3) Catégorie des membres du réseau	15
4) Désignation d'un Secrétaire Permanent.....	16
5) Constitution du Comité Consultatif	16
6) Recommandations.....	16
Recommandation 1 : Désignation des points focaux émergents.....	16
Recommandation 2 : Rôle des Parlementaires centrafricains	17
Recommandation 3 : Organisation d'un atelier national.....	17
Recommandation 4 : Membres d'honneur et bienfaiteurs	17
Recommandation 5 : Convention de partenariat	17
Recommandation 6 : Opérationnalisation effective de l'ensemble des activités du RECASE	17
CONCLUSION.....	17

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre des différents Plans de Travail Annuels (PTA) du programme de coopération RCA/UNICEF, un atelier de restitution des missions /formations et renforcements des capacités organisationnelles du Réseau Centrafricain de Suivi et Evaluation (RECASE) a été organisé à Bangui, du 26 au 27 avril 2018, sous l'égide du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération.

Y ont pris part, outre les membres du RECASE, les représentants des Institutions nationales et internationales, des Agences du Système des Nations Unies (Voir liste de présence en annexe).

Au cours de cet atelier, des échanges fructueux ont eu lieu, mettant en exergue l'importance de Suivi et Evaluation des projets, programmes et politiques publiques qui devra être appropriée par toutes les institutions nationales en vue de la promotion de la bonne gouvernance afin de booster la croissance économique en République Centrafricaine.

Le présent document est le rapport final des travaux. Il présente en ordre chronologique le déroulement des travaux, les points sur lesquels les participants se sont tombés d'accord et les recommandations formulées au cours dudit atelier.

I. DEROULEMENT DES TRAVAUX

1) Ouverture de l'atelier

La cérémonie d'ouverture des travaux de l'atelier a été présidée par Monsieur **COME HASSAN**, Ministre du Commerce et de l'Industrie, assurant l'intérim de son Homologue de l'Economie, du Plan et de la Coopération en mission.



Dans ses propos liminaires, le Ministre a tenu à remercier les participants d'avoir honoré de leur présence à cet important atelier.

Après avoir noté avec satisfaction quelques progrès importants enregistrés et des actions concrètes ayant permis le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles du RECASE, le membre du Gouvernement a précisé l'objet dudit atelier qui consiste à débattre des nouvelles thématiques et modules d'évaluation développés dans le cadre des différentes assises, à savoir : la 8^{ème} conférence internationale de l'AFREA à KAMPALA (Ouganda), l'Atelier de renforcement des capacités des VOPES (Organisations Bénévoles pour l'évaluation professionnelle) à OUAGADOUGOU (Burkina Faso) en Septembre 2017 et l'Atelier de Formation au Programme International de Formations en Evaluation de Développement à Abidjan (Côte d'Ivoire) en avril 2017.

Ledit atelier devra permettre de :

- présenter le RECASE, ses objectifs, ses missions, les acquis et les perspectives ;
- restituer les contenus des différentes formations reçues en vue de leur appropriation;
- procéder à la constitution des groupes thématiques du RECASE et la définition de leur missions ;
- faire le choix des points focaux des Evalueurs Emergents permettant l'animation de la vie du Réseau;
- mettre en place des structures d'appui du RECASE notamment le Secrétariat Permanent et le Comité Consultatif ;

- renforcer les compétences institutionnelles du RECASE.

Pour ce faire, il a exhorté les participants à faire preuve de disponibilité et de sérieux pour assimiler les informations, les connaissances, et les acquis présentés lors de ces ateliers.

Pour terminer, le Ministre a félicité les partenaires techniques et financiers en général et l'UNICEF et en particulier, pour son appui technique et financier ayant permis l'organisation de cet atelier, puis les a encouragés à accompagner ce Réseau afin de promouvoir la culture d'évaluation qui doit contribuer au développement durable de l'Afrique et plus particulièrement de la République Centrafricaine.

2) Mise en place du Présidium

Après le retrait des officiels, les participants ont mis en place le bureau du Présidium composé de :

Président et Modérateur :

Monsieur **Alexis N'DUI-YABELA**, Directeur Général de l'Ecole Nationale de l'Administration et de la Magistrature (ENAM).

Rapporteur Général

Monsieur **Lucien NAHOULYA-BISSI**, membre de RECASE.

3) Validation du programme

Le programme de l'atelier élaboré par le Bureau Exécutif du RECASE a été adopté sans amendement après examen par la plénière.

4) Sessions de Présentation

Session 1 : Présentation du RECASE, ses objectifs, sa mission, les acquis capitalisés et les perspectives

Orateur : Monsieur Eugène BOUAWA, Président de RECASE.

Points clés de l'Intervention

Concernant la première session, un accent particulier a été mis sur les points suivants :

❖ La mission de RECASE

Elle consiste à contribuer à la promotion de la bonne gouvernance au sein des Institutions de l'Etat, du Secteur Privé et des Organisations non gouvernementales aussi bien nationales qu'internationales dans les domaines de gestion axée sur les résultats et du suivi et évaluation.

❖ L'objectif global

Il vise à engager un processus durable de renforcement des capacités nationales en matière de suivi et évaluation par la mise en place d'un forum qui contribuera à la définition de normes, de méthodologies et de pratiques professionnelles dans le domaine du suivi et évaluation en République Centrafricaine.

❖ **Les objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques de RECASE sont :

(1) promouvoir la culture de Suivi et Evaluation (S&E) au service du Développement de la RCA ; (2) renforcer les capacités nationales en matière de Suivi et d'Évaluation en RCA ; (3) développer des bonnes pratiques du suivi et de l'évaluation ; (4) contribuer à la professionnalisation du métier d'évaluateur et du développement de la culture d'évaluation ; et (5) harmoniser les normes et pratiques professionnelles en matière de Suivi et d'Évaluation.

❖ **Les acquis capitalisés**

Depuis sa création en 2016, le RECASE a pu capitaliser les acquis suivants :

Au plan institutionnel

Il s'agit de :

- La reconnaissance du RECASE sous le numéro 805/MISPAT/DIRCAB/DGATD/DAPA/SASE et sa publication au Journal Officiel JORCA/EO/N°12 depuis décembre 2016;
- La disposition du Numéro d'Identification Fiscale (NIF) au niveau des Impôts;
- Un compte ouvert au nom de RECASE dans les livres de la Banque Populaire Maroco Centrafricaine;
- En règle avec le Guichet Unique sous tutelle du Ministère de Commerce et de l'Industrie;
- L'adhésion officielle du RECASE au Réseau Francophone d'évaluation(RFE) et à la communauté d'évaluation mondiale depuis novembre 2017 dont le nombre des VOPEs francophones adhérentes au RFE est passé en 4 ans de 17 à 23 associations nationales; qui fédèrent ensemble près de 4000 évaluateurs de politiques publiques sur trois(3) continents.

Au plan de renforcement des capacités

Ces acquis portent sur :

- La formation des membres du Réseau sur la mise en place du système de suivi et évaluation pour développer l'expertise avérée en la matière au sein du RECASE sur financement de l'UNICEF;

- La formation des membres du Réseau sur l'évaluation d'impact des Projets/Programmes et Politiques pour développer l'expertise avérée en la matière au sein du RECASE sur financement de l'UNICEF ;
- La Participation du Président du RECASE à la huitième Conférence Internationale de l'AFREA (African Evaluation Association), tenue en mars 2017 à Kampala (Ouganda), co-organisée par l'Association de l'évaluation de l'OUGANDA et le Bureau du Premier Ministre de l'OUGANDA;
- La Formation de la Secrétaire Générale du RECASE en Evaluation de Développement tenue à Abidjan en Côte d'Ivoire) en Avril 2017, laquelle formation s'inscrit dans le cadre du Programme International en Evaluation du Développement(PIFED) de l'Ecole Nationale Publique(ENAP) du CANADA, délocalisé en Côte d'Ivoire;
- La participation du Président du RECASE et de la Trésorière Générale Adjointe à l'Atelier de renforcement des capacités des VOPES (Organisations Bénévoles pour l'évaluation professionnelle à OUAGADOUGOU (Burkina Faso) en Septembre 2017;
- L'obtention d'une bourse réservée aux Evalueurs Emergents au programme international de formation en évaluation du développement du 09 au 27 Juillet 2018 à QUEBEC(CANADA) au profit d'un membre.

❖ **Perspectives de RECASE**

Elles seront déclinées en programme triennal de travail et tourneront autour de :

- Appuyer l'évaluation des projets, programmes et Politiques de développement ;
- Renforcer les capacités nationales en suivi et évaluation;
- Contribuer à l'élaboration de politiques ou de cadres nationaux d'évaluation;
- Soutenir l'inclusion de l'évaluation dans les constitutions ou autres cadres juridiques;
- Contribuer à l'élaboration de plans d'évaluation nationaux ou sectoriels ;
- Soutenir la création de structures en charge de l'évaluation au sein des ministères ou d'autres institutions nationales;
- Construire des partenariats pour mener des activités de renforcement des capacités nationales d'évaluation;
- Soutenir la conceptualisation et la mise en œuvre des évaluations menées par les pays;
- Développer/réviser les curricula en évaluation dans les établissements d'enseignement supérieur/professionnel;
- Offrir des possibilités de formation et de perfectionnement professionnel en évaluation;

- Développer et mener des activités de sensibilisation et de plaidoyer pour le renforcement des capacités nationales d'évaluation;
- Mener un plaidoyer pour les allocations budgétaires en faveur de l'évaluation dans les ministères sectoriels et d'autres structures du secteur privé.

Session 2 : Restitution des travaux de la 8^{ème} conférence internationale de l'Association Africaine de l'Evaluation (AfreA).

Orateur : Monsieur Eugène BOUAWA, Président de RECASE

Points clés d'intervention

L'intervenant a situé d'abord l'auditoire sur le thème retenu pour la 8^{ème} conférence internationale de l'AfreA, Co-organisée par l'Association de l'évaluation de l'Ouganda et le Bureau du Premier Ministre de l'Ouganda, tenue du 27 au 31 mars 2017, lequel a porté sur l'Évaluation des objectifs de développement durable (SDGs) notamment les Opportunités et Défis pour l'Afrique.

Il a rappelé que l'AfreA a été fondée en 1999 avec son secrétariat basé à Accra, au Ghana, comme une réponse à une demande croissante de partage de l'information, de plaidoyer et de renforcement des capacités d'évaluation avancée en Afrique.

A cet effet, l'AfreA vise à:

- Appuyer les évaluations qui contribuent au développement réel et durable en Afrique ;
- Promouvoir l'évaluation créée et menée par les Africains ;
- Encourager le développement et la documentation de l'évaluation de haute qualité en pratique et en théorie ;
- Soutenir l'établissement et la croissance des VOPEs africaines ;
- Faciliter le renforcement des capacités, la mise en réseau et le partage des théories, techniques et outils d'évaluation ;
- Responsabiliser les membres à influencer la politique nationale de suivi et d'évaluation (S&E) et à représenter l'Afrique sur la scène mondiale du suivi et d'évaluation (S&E).

De ce fait, l'AfreA sert de référence de connaissances d'évaluation pour les évaluateurs individuels dans les pays où les associations nationales d'évaluation n'existent pas puis comprend une base d'adhésion de 33 VOPEs membres, 658 membres individuels et six membres institutionnels.

Ensuite, l'Orateur a précisé que l'objectif principal de ladite Conférence visait à renforcer la capacité de concevoir, gérer et utiliser des évaluations pour aider les gouvernements à atteindre leurs programmes et politiques de développement nationaux et internationaux, en particulier autour des objectifs de développement durable (SDGs) et de l'Agenda Africa2063.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Renforcer les VOPEs pour travailler avec les gouvernements pour faire avancer le programme d'évaluation ;
- Fournir un espace de partage des expériences pour améliorer les capacités d'évaluation nationales ;

- Exposer l'utilisation de preuves évaluatives en Afrique ;
- Contribuer au développement d'évaluateurs émergents.

A cet effet, dix-neuf (19) thématiques ont été abordées au cours de cette conférence. Il s'agit des thématiques suivantes:

- Le rôle des gouvernements dans l'évaluation des SDG;
- Les Partenariats pour l'évaluation des objectifs de développement durable (SDGs);
- L'évaluation de la résilience et de la réduction de la pauvreté;
- L'évaluation de la santé;
- L'évaluation de l'éducation;
- L'évaluation du changement climatique et des villes durables;
- L'évaluation de l'agriculture;
- Les jeunes et les évaluateurs émergents;
- L'évaluation en matière d'équité et d'égalité des deux sexes;
- Les parlementaires pour l'évaluation;
- Tirer parti des connaissances de renforcement des capacités;
- La professionnalisation;
- L'évaluation d'impact;
- L'évaluation dans les États fragiles et conflictuels;
- L'évaluation "Made in Africa";
- Évaluation de l'inclusion financière;
- Promouvoir les VOPEs et l'Agenda Eval;
- L'innovation dans l'évaluation;
- La Technologie dans l'évaluation menée par l'Afrique.

L'orateur a clôt sa présentation par les principaux résultats obtenus au terme de cette conférence :

- AfrEA se félicite de son conseil d'administration nouvellement élu pour la tenue de la 9ème conférence AfrEA qui sera organisée en Côte d'Ivoire en 2019;
- La participation active des agences internationales de développement, des groupes de réflexion sur l'évaluation, des ONG, des universités et des consultants privés a été un point fort de la conférence;
- Le renforcement des capacités et l'établissement de nouveaux réseaux de pratique et de réseaux d'évaluation sont l'un des principaux résultats de la conférence AfrEA;
- La conférence de l'année 2017 a consacré deux volets spécifiques au rôle des gouvernements et des parlementaires dans l'évaluation des SDG, une indication de l'intérêt croissant et de l'adhésion des gouvernements africains en évaluation;
- La conférence a servi de lieu de convocation où de nouveaux partenariats ont été établis parmi la communauté d'évaluation sur la façon dont ils abordent l'évaluation des SDG ;
- Les ateliers de développement professionnel ont été considérés comme l'un des points saillants de la 8ème conférence d'AfrEA.

Au total, 71 pays ont rehaussé de leur présence à cette assise dont 687 participants avec 45 ateliers, 19 composants, 7 sessions parallèles, 758 résumés et 42 donateurs/bailleurs de fonds.

Session 3 : Domaines d'engagement du RECASE à court et moyen terme

Orateur : Guillaume TOUTOU, Responsable de la section Suivi et Evaluation à l'Unicef.

Points clés de son intervention

Selon l'Orateur, les actions de RECASE, à court et moyen terme doivent au regard de son plan d'action opérationnel s'inscrire dans les onze (11) domaines principaux ci-après :

- Contribuer à l'élaboration de politiques ou de cadres nationaux d'évaluation;
- Soutenir l'inclusion de l'évaluation dans les constitutions ou autres cadres juridiques;
- Contribuer à l'élaboration de plans nationaux ou sectoriels d'évaluation
- Soutenir la création des structures en charge de l'évaluation au sein des ministères ou d'autres institutions nationales;
- Construire des partenariats pour mener des activités de renforcement des capacités nationales d'évaluation ;
- Soutenir la conceptualisation et la mise en œuvre des évaluations menées dans le pays;
- Développer/réviser les curricula en évaluation dans les établissements d'enseignement supérieur/professionnel;
- Offrir des possibilités de formation et de perfectionnement professionnel en évaluation;
- Développer et mener des activités de sensibilisation et de plaidoyer pour le renforcement des capacités nationales d'évaluation;
- Mener un plaidoyer pour les allocations budgétaires en faveur de l'évaluation dans les ministères sectoriels et d'autres structures du secteur privé;
- Allouer des ressources pour le renforcement des capacités nationales d'évaluation.

Session 4 : Rôle des groupes thématiques

Orateur : Monsieur Eugène BOUAWA, Président du RECASE

Points clés de son intervention

Dans son intervention, le Président du RECASE a édifié l'assistance sur les rôles dévolus aux groupes thématiques qui sont les suivants :

- Favoriser la rencontre entre des experts du domaine;
- Se positionner comme un pôle d'excellence et d'expertise pour chaque domaine;

- Collecter et valoriser toute la connaissance en matière de suivi et évaluation pertinent pour la thématique;
- Etre l'interface du RECASE entre les institutions et les autres acteurs œuvrant dans le domaine;
- Produire des publications scientifiques sur demande ou sous propre initiative pour enrichir la connaissance de la thématique;
- Acquérir de l'expérience avec d'autres réseaux et la partager avec le RECASE;
- Renforcer la crédibilité du RECASE;
- Valoriser les compétences internes du groupe thématique et susciter l'adhésion d'autres membres;
- Faciliter les échanges d'informations entre les membres et les utilisateurs;
- Promouvoir l'émergence de jeunes évaluateurs du domaine;
- Mettre en place un cadre de réflexion;
- Contribuer au renforcement des capacités nationales en Suivi et Evaluation du secteur ;
- Élaborer des outils, des normes méthodologiques et pratiques en matière d'évaluation pertinents pour le secteur.

Session 5 : Restitution de la formation du Programme International de Formation en Evaluation du Développement (PIFED) délocalisé en Côte d'Ivoire

Orateur : Madame Gisèle KOZO, Secrétaire Générale du RECASE.

Points clés de l'intervention

Selon l'oratrice, la formation s'était déroulée en huit (8) sessions plénières et cinq (5) sessions de groupe.

Les Huit (8) sessions plénières ont porté sur les modules ci-dessous :

- Les enjeux actuels de l'évaluation du développement ;
- Les Différentes approches de l'évaluation ;
- La Théorie du Changement ;
- Les questions et à la matrice d'évaluation ;
- L'Évaluation des effets ;
- Sélectionner et constituer les instruments de collecte, planifier l'analyse des données ;
- La Communication des résultats pour favoriser leur utilisation ;
- La Gestion de l'évaluation, principes et standards éthiques.

Au niveau de cinq(5) groupes de travail constitués, le travail a consisté à la présentation de l'approche d'évaluation choisie, la théorie de changement/ d'intervention, le modèle logique, la matrice d'évaluation, ainsi que les enjeux éthiques et de gestion.

Les résultats des travaux de groupe ont été présentés pendant la plénière par les rapporteurs suivi des échanges.

Session 6 : Restitution de l'atelier de formation en renforcement des VOPES à OUAGADOUGOU (Burkina Faso)

Orateurs :

- **Monsieur Eugène BOUAWA, Président du RECASE ;**
- **Madame Sylvie KOYARA, Trésorière Générale Adjointe du RECASE.**

Points clés de l'intervention

Selon les intervenants, l'atelier a été animé par Monsieur **Jean-Marie LONCLE**, consultant-formateur, chargé développement auprès de la Société Française de l'Evaluation lequel a mis un accent particulier sur la définition d'une VOPE, de la mise en place du VOPE, comment offrir les services et le développement des partenariats.

Définition d'une VOPE

La VOPE est une association, notamment la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices.

Il s'agit donc d'une relation contractuelle ouvrant des droits et des devoirs pour chaque membre.

Enfin, C'est un projet identifié, des objectifs communs, une activité durable, à but non lucratif.

La mise en place d'une VOPE

Elle passe par :

- la formalisation de la VOPE ;
- se doter d'une vision et d'une mission ;
- s'appuyer sur des documents ;
- les fondateurs ;
- choisir une entité juridique ;
- définir une politique d'adhésion ;

- mobiliser les instances.

Institutionnalisation de la VOPE

Il s'agit de :

- donner à votre VOPE un caractère d'institution et un caractère pérenne ;
- le degré d'institutionnalisation de votre VOPE contribuera à accroître sa légitimité et sa visibilité ;
- dresser des rapports annuels (activités, financiers) ;
- communiquer (plaquette, site, réseaux sociaux, ligne éditoriale, mailing liste...) ;
- se doter de moyens humains ;
- administrer, gérer les membres ;
- suivre les votes et délibérations ;
- gérer les finances (compte, budgets, procédures, comptabilité, adhésions...).

L'offre de service

Créer un réseau c'est bien, le faire vivre c'est mieux. Cela passe par la définition d'une offre de service. Mais quels contenus ? Pour répondre à quels besoins de la communauté ? Quels formats ? Quels calendriers ? Avec qui ?

Globalement, ces offres de service concernent :

- les Conférences, Ateliers, autres ;
- les Groupes de travail thématiques ;
- les Ressources en lignes ;
- développement un plaidoyer ;
- les Publications ;
- développement des normes ;
- Décerner des prix ;
- S'inscrire dans des réseaux régionaux et/ou internationaux ;
- Faire des déclarations importantes sur l'évaluation.

Le développement des partenariats

Pour quelles raisons développer des partenariats ? Il s'agit de développer la pratique évaluative, mutualiser des moyens, lier les différents acteurs pour travailler sur la question de l'évaluation. Les partenariats se nouent entre acteurs qui ont des stratégies qui leur sont propres. En plus de travailler « en partenariat », il convient de travailler « le partenariat », c'est-à-dire la relation qui lie les acteurs. En d'autres termes, il s'agit de :

- recenser les partenaires qui financent ou promeuvent la fonction évaluative ;

- identifier ceux susceptibles de porter un intérêt à vos activités ou d'avoir de l'influence sur leur développement ;
- mettre en place une stratégie ou des moyens pour les attirer ;
- définir les modalités de collaboration avec les partenaires ;
- valoriser les partenariats mis en place.

En définitive, la formation a permis aux participants de comprendre et maîtriser les concepts, les méthodes d'évaluation du développement et les outils y référents et a servi à l'approfondissement des connaissances dans les domaines.

En outre, au terme de chaque présentation de la session, des questions de précision, d'éclaircissement ont été soulevées par les participants dont les éléments de réponse ont été fournies, ayant permis de répondre à leurs attentes.

Enfin, les supports communicationnels détaillés sont à retrouver sur la page Face Book/E-mail :info@recase.ca.com

5) POINTS DE CONVERGENCE DES PARTICIPANTS

1) Importance de suivi et évaluation

Les participants, au regard de l'importance de l'instrument de développement notamment le **suivi et évaluation**, ont reconnu qu'une sensibilisation devra être faite dans toutes les institutions nationales permettant son appropriation.

2) Evaluateurs émergents

Vu que les Evaluateurs Emergents qui sont généralement dans la tranche d'âge de 20 à 35 ans et surtout issus des milieux universitaires sont sous représentés au sein du RECASE et à l'atelier, les participants ont mandaté les étudiants présents à l'atelier de procéder à la sensibilisation de leurs collègues sur l'importance de RECASE afin d'obtenir leur adhésion massive.

3) Catégorie des membres du réseau

Le Réseau Centrafricain de Suivi et Evaluation est composé des Membres Fondateurs, Membres actifs, Membres d'honneur, Membres bienfaiteurs et Membres Honoraires, le Président du Comité Scientifique et les groupes thématiques. A ce jour, un seul membre bienfaiteur a été identifié.

A cet effet, Les participants ont désigné Monsieur **NAHOULYA-BISSI**, membre du réseau, comme Président du Comité Scientifique par intérim jusqu'à la prochaine

Assemblée Générale. Il est chargé de coordonner les activités des groupes thématiques ainsi formés :

Groupe thématique n°1 : Renforcement des capacités et professionnalisation ;

Groupe thématique n° 2 : Agriculture, Elevage, Forêts et Mines ;

Groupe thématique n° 3 : Infrastructures Economiques, Transports, Energie, Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) ;

Groupe thématique n° 4 : Démocratie, Gouvernance, Genre et Droits de l'Homme ;

Groupe thématique n° 5 : Education, Formation, Alphabétisation, Recherche Scientifique, Travail et Emploi ;

Groupe thématique n° 6 : Santé, Nutrition, Hygiène et VIH –SIDA ;

Groupe thématique n° 7 : Pauvreté, Protection Sociale, Environnement et Développement Durable ;

Groupe thématique n° 8 : Industrie, Coopération et Intégration Sous régionale ;

Groupe thématique n° 9 : Efficacité de l'Aide et Mobilisation des Ressources ;

Groupe thématique n° 10 : Décentralisation et Développement Local ;

Groupe thématique n° 11 : Evaluateurs émergents ;

Groupe thématique n° 12 : Parlement centrafricain.

4) Désignation d'un Secrétaire Permanent

Après âpres échanges de point de vue, le consensus a été fait autour d'un membre plus jeune relevant du monde estudiantin pour le poste de Secrétaire Permanent. Il s'agit de Monsieur **Aubin KONGBOWALI TEMON**, étudiant en Master 2 en Droit Privé à l'Université de Bangui.

5) Constitution du Comité Consultatif

Le quorum n'étant pas atteint, les participants ont reporté sa constitution à une date ultérieure avec l'appui de l'UNICEF.

6) Recommandations

Recommandation 1 : Désignation des points focaux émergents

Au regard du quorum non atteint, les participants ont recommandé aux étudiants représentés audit atelier de repartir sensibiliser leurs collègues et de faire acheminer au bureau Exécutif du RECASE, leur Curriculum Vitae (CV) et la lettre de motivation dans un délai maximum de sept (7) jours pour la désignation de deux points focaux émergents dont un homme et une femme.

Recommandation 2 : Rôle des Parlementaires centrafricains

Compte tenu de la non adhésion du parlement centrafricain au Réseau des parlementaires africains sur l'évaluation du développement (APNODE) et au Forum mondial des parlementaires pour l'évaluation (GPFE) afin de bénéficier des opportunités de renforcement des capacités permettant d'optimiser les activités du suivi et contrôle parlementaire, les participants recommandent à RECASE d'organiser avec l'appui de l'UNICEF, un atelier de sensibilisation des parlementaires centrafricains sur l'importance de Suivi et Evaluation dans les activités des élus du peuple.

Recommandation 3 : Organisation d'un atelier national

Dans le cadre de la dynamique de promotion de la culture du Suivi-Evaluation, fonction essentielle pour assurer la durabilité des actions de développement, les participants recommandent l'organisation à l'ENAM de Bangui d'un atelier national sur les concepts de base en suivi, évaluation, Gestion Axée sur les Résultats (GAR), Audit...en partenariat avec PIFED.

Recommandation 4 : Membres d'honneur et bienfaiteurs

Les participants recommandent au bureau de RECASE de mener des démarches auprès des opérateurs économiques, Hauts Dignitaires identifiés afin d'obtenir leur adhésion en tant que membres bienfaiteurs du réseau.

Recommandation 5 : Convention de partenariat

Afin de construire des partenariats pour fédérer toutes les compétences nationales et internationales en vue de réaliser des activités de renforcement des capacités nationales en suivi et évaluation, les participants recommandent au RECASE d'entamer des démarches sans délai entre l'ENAP, l'ENAM et RECASE ou les Entités indiquées pour passer une convention de partenariat/collaboration en la matière.

Recommandation 6 : Opérationnalisation effective de l'ensemble des activités du RECASE

Au regard de l'insuffisance des ressources pour la mise en œuvre de ses activités prévues dans le cadre du Plan de travail triennal, les participants recommandent à l'UNICEF d'assurer le leadership du Comité Consultatif des Partenaires techniques et Financiers, afin de doter le RECASE des moyens conséquents de sa politique.

CONCLUSION

L'organisation de cet atelier de restitution des missions/formations et renforcement des capacités de RECASE s'est avérée nécessaire car il a permis après vingt-deux(22) mois d'existence, non seulement de jeter un regard rétrospectif sur le chemin parcouru notamment sur les acquis positifs capitalisés malgré les moyens limités, mais aussi de favoriser les échanges fructueux sur les normes et pratiques en matière de suivi et évaluation.

Cette occasion riche en expériences a eu un grand succès et a suscité un déclic chez les participants lesquels, ont pris l'engagement de s'investir davantage dans la promotion de la culture de suivi et évaluation.

Dans ses mots de clôture des travaux, le Président du RECASE a vivement remercié :

- L'UNICEF qui, non seulement, s'était fait représenter à l'atelier mais aussi et surtout d'avoir été le soutien technique et financier dans l'organisation et la réussite de cette assise ;
- Le Ministère de tutelle, notamment le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération par l'entremise de son Directeur de Cabinet, pour tous les appuis multiformes apportés ;
- Les participants pour leurs contributions inestimables audit atelier qui ont favorisé la réussite des travaux.

Il a émis les vœux que de tels événements puissent se tenir régulièrement afin de renforcer les capacités organisationnelles et opérationnelles du RECASE.